

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CHARLY**

**Nombre de membres
en exercice:** 38

Séance du lundi 09 décembre 2024

Présents : 25

Votants: 30

Date de la convocation
02/12/2024

Date d'affichage
02/12/2024

Nombre de votes

Pour : 22

Contre : 5

Abstentions : 3

Le neuf décembre deux mille vingt-quatre à 18h30, le conseil de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne, s'est réuni à la Salle de réunion de l'espace multiservices, sous la présidence de CLOBOURSE Elisabeth.

Sont présents: LOISEAU Patricia, LEFRANC Nicolas, PLANSON Patricia, DIDIER Gérard, HOURDRY Francine, RIVAILLER Régis, ARNOULET Martine, BERAUX Jean-Claude, RIBOULOT Marie-Christine, IDELOT Jérémy, CLOBOURSE Elisabeth, TREHEL Christian, CAGNET Chantal, MARCHAL Philippe, DEVRON Olivier, CECCALDI François, DUCLOS Dominique, GUILLON Jean-Paul, HENNEQUIN Sylviane, PITTON-TERRIEN Michel, LLOANCY David, PITTANA Stéphane, REGARD Elisabeth, LEMOINE Alexandre, PLATEAUX Jean

Excusés: ADAM Hubert, PIERRE Nathalie, BOURGEOIS Pierre suppléé par LLOANCY David

Elus ayant donné pouvoir : FRECHARD Blandine représentée par DEVRON Olivier, LE TALLEC Christelle représentée par DUCLOS Dominique, CASSIDE Olivier représenté par PITTON-TERRIEN Michel, MARY Brigitte représentée par LEMOINE Alexandre, BOUCHE Sylvie représentée par PLATEAUX Jean

Le secrétariat a été assuré par : PLATEAUX Jean

Objet: Fixation des tarifs de la REOMi 2025 - DE_2024_084

Monsieur Plateaux fait savoir aux conseillers communautaires que les commissions environnement et des finances ont travaillé sur la grille tarifaire de la REOMi pour l'année 2025.

Monsieur Calvez, conseiller aux décideurs locaux, a présenté l'état financier du budget SPED qui gère la REOMi aux membres des commissions.

Il a fait le constat d'une dégradation importante des résultats annuels avec une hausse des dépenses et une diminution des recettes.

Les hausses des dépenses sont dues à la révision annuelle des coûts du marché de collecte et de traitement des déchets ménagers qui intègrent les évolutions de salaires, la hausse des frais de carburant, la hausse de l'entretien des matériels, la mise en œuvre de la collecte des biodéchets imposée par la réglementation, etc.

Les baisses des recettes sont dues par une diminution des prix de vente matériaux recyclables, mais surtout des nombreux usagers qui viennent chercher un bac 140L alors que la composition de leur foyer ne correspond pas à ce type de bac alors que la Communauté de Communes a trop peu de moyens de vérifier les dires de ces usagers.

Les membres de la commission des finances proposent d'appliquer une augmentation à compter du 1^{er} janvier 2025, en accentuant l'écart de tarification entre les foyers collectés en porte à porte et les foyers en Point d'Apport Collectif (PAC).

La commission des finances propose la grille tarifaire suivante :

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

002-240200584-DE_2024_084-DE

AGEDI

	Base	Exemple Bonus (avec 40 ouvertures en moins)		Malus (coût par ouverture supplémentaire)	
PAC 90/135	225.00 €	-0.50 €	205.00 €	0.50 €	
	20 levées	Exemple avec 15 levées		Exemple avec 26 levées	
140 L	258.00 €	-4.00 €	238.00 €	6.15 €	294.90 €
240 L	354.00 €	-6.40 €	322.00 €	10.53 €	417.18 €
360 L	468.00 €	-9.00 €	423.00 €	14.92 €	557.52 €
660 L Pro	756.00 €	-16.00 €	676.00 €	28.97 €	929.82 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

- FIXE à compter du 1er janvier 2025 les tarifs de la REOMi selon la grille tarifaire suivante

	Base	Exemple Bonus (avec 40 ouvertures en moins)		Malus (coût par ouverture supplémentaire)	
PAC 90/135	225.00 €	-0.50 €	205.00 €	0.50 €	
	20 levées	Exemple avec 15 levées		Exemple avec 26 levées	
140 L	258.00 €	-4.00 €	238.00 €	6.15 €	294.90 €
240 L	354.00 €	-6.40 €	322.00 €	10.53 €	417.18 €
360 L	468.00 €	-9.00 €	423.00 €	14.92 €	557.52 €
660 L Pro	756.00 €	-16.00 €	676.00 €	28.97 €	929.82 €

- AUTORISE la Présidente à les mettre en application

5 voix contre Mme Syviane Hennequin, Mme Christelle Le Tallec, M. Dominique Duclos, M. Jean-Paul Guillon, M. Stéphane Pittana

3 abstentions : Mme Brigitte Mary, M. Alexandre Lemoine, M. François Ceccaldi

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre des délibérations, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
PLATEAUX Jean

Fait à Charly sur Marne, le 10.12.2024
La Présidente,
Elisabeth CLOBOURSE

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024
Date de réception de l'AR: 10/12/2024
002-240200584-DE_2024_084-DE
A G E D I

